

AMBASSADE DE LA  
Mission Permanente  
auprès de l'Office des Nations Unies,  
de l'Organisation Mondiale du Commerce  
et des autres  
Organisations Internationales à Genève



REPUBLIQUE TOGOLAISE  
Travail-Liberté-Patrie

## **Conseil des droits de l'homme**

**16<sup>ème</sup> Session du groupe de travail  
de l'Examen Périodique Universel (EPU)  
22 avril au 03 mai 2013**

**Examen du rapport du Canada**

**Déclaration de Son excellence  
Madame Nakpa POLO,  
Ambassadeur, Représentant Permanent**

**Vendredi, 26 avril 2013**

**09 h – 12 h 30**

Merci Monsieur le Président,

Monsieur le Président,

Ma délégation souhaite la bienvenue à la délégation du Canada et prend note des informations nouvelles mentionnées dans la déclaration liminaire qui vient d'être présentée par le Chef de délégation.

Le Togo se félicite des efforts déployés par le Canada pour maintenir le niveau de protection et de promotion des droits de l'homme dans le pays et remercie le Gouvernement d'avoir accepté lors de son premier EPU en 2009 de mettre en oeuvre 54 recommandations et de souscrire à 9 engagements volontaires.

Toutefois, pour permettre une meilleure lisibilité et efficacité des actions entreprises, ma délégation recommande au Canada d'adopter un plan d'action visant à donner effet à ces recommandations et engagements volontaires souscrits.

Le Togo recommande par ailleurs au Canada de ratifier le Protocole facultatif se rapportant au Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels ainsi que le Protocole facultatif se rapportant à la Convention contre la torture.

Ma délégation prend note de l'approche polyvalente adoptée par le Canada en ce qui concerne les programmes, lois et politiques en faveur des peuples autochtones. Néanmoins, ma délégation reste préoccupée par la persistance de la discrimination ainsi que la violence contre les femmes et les fillettes autochtones.

Ma délégation recommande au Canada de mettre au point des stratégies visant à s'attaquer aux causes et aux conséquences de cette violence.

Dans le domaine de la lutte contre le racisme et la xénophobie, ma délégation apprécie les mesures législatives, politiques et éducatives adoptées ainsi que la sensibilisation à l'endroit des populations.

Pour renforcer ces mesures, ma délégation recommande au Canada :

- d'ériger la violence raciale en infraction,
- de renouveler son engagement en faveur d'une stratégie nationale de lutte contre le racisme,
- donner pleinement effet à la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones.

Je vous remercie !

